

SOCIAL ■ Alors que la problématique du vieillissement et des petites retraites s'accroît en Creuse

Elle invente la résidence senior pas cher

Une Creusoise installée à La Rochelle vient de lancer un projet de résidence pour seniors à prix cassés. Des élus sont intéressés dont le maire de Guéret.

Christophe Belhomme
gueret@centrefrance.com

Vraie Creusoise, Annie Bécot a longtemps vécu à Chambon-sur-Voueize et Aubusson. Depuis des années déjà, le devenir des aînés « inquiétait » cette ancienne relation publique aujourd'hui installée à La Rochelle. « Je suis très triste quand mes copains ou mes voisins me disent : il va falloir qu'on songe à la maison de retraite, il faut qu'on y mette papa ou maman. Comment ça va se passer ? »

Le devenir des anciens est devenu une problématique grave

Le devenir des seniors valides est devenu une problématique grave. Après s'être penchée sur le problème, elle a jugé qu'il y avait quelque chose à faire. « La génération des retraités d'aujourd'hui a des revenus modestes. Souvent, les conjoints



GUÉRET. Annie Bécot a inventé le concept habitat-loisirs-seniors ou des résidences pas chers, destinés aux petites retraites. De nombreux élus sont intéressés. MICHÈLE DELPY

d'agriculteurs et de petits commerçants n'étaient pas reconnus. Beaucoup se demandent comment ils vont faire pour payer la maison de retraite. Dans le meilleur des cas, ils doivent se démunir de leur patrimoine, ce pourquoi ils ont travaillé leur vie entière. »

Après un an de travail, elle pense avoir trouvé la solution en créant un concept de résidences, com-

posé d'appartements de plain-pied pour retraités valides. Un projet qu'elle a déposé à l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Les communes contactées fournissant le foncier et la VRD tout en s'engageant à assurer le bon fonctionnement des parties communes. Chaque appartement de 50 m² sera intégré dans un vaste ensemble avec des coursives et des parties com-

munes : les accédants garderaient leurs meubles et leurs animaux de compagnie et profiteraient des animations délivrées sur place. « Ce qui est déterminant, ce sera la présence d'un couple qui assurera l'animation via des soirées à thème, ils seront présents 24h/24 et seront les garants de la sécurité », souligne Annie Bécot. Chaque appartement de 50m² sera pourvu de tou-

tes les nouvelles normes en domotique. « Je n'ai pas voulu faire de petites maisons » ajoute cette dernière qui vante l'idée d'une résidence « ouverte pour garder une vie sociale pleine ». Une course permettra d'accéder aux parties communes. Pour se rendre visite, les uns les autres, les aînés n'auront pas à sortir tout en bénéficiant de facilités de circulation. Aire de jeu, terrasses privatives, terrain de pétanque et jardins potagers sont aussi prévus.

Selon le nombre de logements, chaque projet nécessitera entre 10.000 et 12.000 m² de terrain. « Mais il ne faudra pas faire moins de 30 logements, ne serait-ce que pour bénéficier d'une réduction des coûts. » Le prix, tous services compris ? « Ce sera moitié moins cher que les résidences que l'on voit actuellement. Soit environ 90.000 euros TTC à l'achat, mais on pourra aussi louer ». La commercialisation s'effectuera sur plan. Un autre moyen d'économiser. ■

➔ **A qui s'adresser.** Annie Bécot, 06.48.17.87.83. becot.annie@wanadoo.fr

LE CONCEPT

Réduire les coûts. Créé en novembre 2014, le concept a reçu une oreille attentive des élus. Annie Bécot a été ainsi reçue en décembre à l'Élysée par le maire de Tulle, Bernard Combes, conseiller d'État chargé des relations avec les élus qui l'a assuré du soutien de l'État pour l'attribution de foncier. « J'ai été très étonnée car il savait vraiment de quoi je parlais. Pour obtenir un coût de construction moindre, il faut une synergie avec les élus. Or, beaucoup de communes en Creuse ont du foncier », souligne cette dernière. « On a une commercialisation dans toute la France, on peut donc toucher des Parisiens prêts à venir passer leur retraite en Limousin. » Si le projet est expérimental, l'intérêt est réel. Jeudi matin, elle a rencontré Michel Vergnier, député-maire de Guéret. « Il a apprécié le fait que cela soit de plain-pied et que les gens gardent leurs repères ». Une rencontre devrait intervenir avec les services de l'urbanisme. Pour mettre le concept en place, elle s'est entourée d'un architecte, d'un maître d'œuvre et d'un bureau d'étude. Autant de preuves de sa volonté d'aller au bout. En Charente-Maritime, le projet est déjà suivi par la communauté d'Agglo de La Rochelle.

SOUBREBOST ■ L'association prépare également les festivités du bicentenaire de la naissance de l'ancien maçon

Les Amis de Nadaud tournent la page de La Martinèche

C'est dans le contexte de son retrait de la gestion du site de la Martinèche que l'association Les Amis de Martin Nadaud a tenu son assemblée générale. Près de quarante adhérents y ont participé.

Depuis 2010, les Amis de Martin Nadaud s'occupaient de l'ensemble muséographique mis en place par la Communauté de communes, avec le concours d'une salariée. En raison notamment de l'âge de certains membres du bureau, le conseil avait décidé, il y a un an, de ne pas reconduire la convention de partenariat avec la structure intercommunale.

Afin d'assurer la continuité du bon fonctionnement de la maison de Nadaud, le transfert d'organisation s'est déroulé dans de bonnes conditions. Alice Deshureaux, chargée de mission, a présenté le rapport d'activité de la saison écoulée. Elle a



MÉMOIRE. Les adhérents ont pris connaissance des projets 2015, marqués par l'anniversaire de la naissance de Martin-Nadaud.

été plutôt difficile, puisque seulement 1.500 visiteurs, contre 1.800 l'année précédente, ont été enregistrés. En revanche, le programme des animations a été plutôt bien suivi.

Côté finances, grâce à une gestion rigoureuse et les subventions régulières de la Com-com, la trésorière a pu présenter un exercice budgétaire légèrement excédentaire.

En revenant sur les cinq années écoulées, le président André Caffy a insisté sur le fait que l'association était fière d'avoir collaboré activement à la mise en place, puis à l'ouverture au public de la Maison Martin-Nadaud.

L'assemblée s'est ensuite consacrée à l'examen des actions prévues dans le cadre du bicentenaire de la naissance de l'illustre

ancien député. Michel Ciolina, président de Philapostel, a exposé la création du timbre à l'effigie de Nadaud tant souhaité par l'association. Son lancement aura lieu à Soubrebost et à La Martinèche les 3 et 4 juillet.

Jacqueline Glowinkowski a présenté les grandes lignes de l'exposition qui se tiendra à la salle des loisirs du 6 au 19 août en partenariat avec les Archives de la Creuse. Enfin,

André Caffy a rappelé que la commémoration officielle du bicentenaire se déroulerait les 5 et 6 septembre à la fois à Soubrebost et à La Martinèche. Pour que chacune de ces manifestations soit une réussite, les membres de l'association seront largement sollicités. ■

Jean-Luc Lefauve

DESCENDANCE

Jean-Pierre Lombard chez son aïeul. L'arrière-petit-fils de Martin Nadaud, Jean-Pierre Lombard, a découvert la Martinèche lors de l'assemblée générale de l'association. En parcourant l'espace muséographique, il a affirmé : « J'ai éprouvé une très grande émotion en découvrant les aménagements qui rendent hommage à mon arrière-grand-père. J'exprime ma reconnaissance à tous ceux qui ont participé à cette réalisation, mais également à la diffusion du souvenir et de l'œuvre du maçon creusois le plus connu. Si je regrette de ne pas avoir été plus présent, je suis persuadé que le bicentenaire sera un événement exceptionnel. Et s'agissant de l'opération philatélique Premier Jour, je suis impatient de pouvoir acquérir le fameux timbre. »